

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
PO Box 1408, Room 100  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3C 2Z1  
Bid Fax: (204) 983-0338

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada -  
Western Region  
PO Box 1408, Room 100  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3C 2Z1

|   |   |
|---|---|
| <b>Title - Sujet</b><br>Heavy Equipment Shed  |   |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>5P404-120366/A  | <b>Amendment No. - N° modif.</b><br>001                                   |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>5P404-120366   | <b>Date</b><br>2012-12-11   |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$WPG-108-8273  |   |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>WPG-2-35183 (108)  | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>                                    |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2012-12-27</b>  | <b>Time Zone</b><br><b>Fuseau horaire</b><br>Central Standard Time<br>CST |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b><br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/> |   |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Perkins, Bill  | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>wpg108                              |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(204) 983-0275 ( )  | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(204) 983-7796                              |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b>   |   |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b>  | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b><br><b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

*Cette modification no 001 est par les présentes délivrée en réponse aux questions posées sur l'appel d'offres n° 5 P 404-130366/A datée du 2012-11-14.*

- Q1. Peut-on construire au-dessus des murs de béton existants?
- R1. Comme indiqué dans la portée des travaux, l'Entrepreneur doit présenter des dessins techniques pour la conception du bâtiment. S'il construit au-dessus de la fondation existante en béton, l'Entrepreneur doit fournir une approbation technique estampillée par un ingénieur indiquant que la fondation satisfait aux spécifications techniques.
- Q2. Des carottes peuvent-elles être prélevées de la fondation de béton existante?
- R2. Oui. L'Entrepreneur doit réparer la fondation après le prélèvement des carottes et il est responsable de tous les coûts liés au prélèvement et aux réparations.
- Q3. Des murs de 2 x 6 peuvent-ils être construits au lieu de murs de 2 x 8?
- R3. Si les murs de 2 x 6 sont conçus conformément à la portée des travaux, ces derniers doivent satisfaire à un indice d'isolation de R28.
- Q4. Quel type de bâtiment a été enlevé de la fondation existante?
- Q4. Structure en bois en A. (Remise à toit rond.) Poutres en bois stratifié. Planches à feuillure de 3/4 po sur le toit recouvertes d'une toiture métallique.
- Q5. Sont-ils permis des fournisseurs responsables de construction pour la structure ?
- A5. Non. Une licence est requise par l'entrepreneur avant de commencer la construction. La licence professionnelle coûte 100 \$. et le coût est la responsabilité de l'entrepreneur. La licence peut être achetée à l'édifice administratif du PNMR.

Commentaires additionnels de Parcs Canada :

L'accès au chantier après les heures régulières serait donné à l'Entrepreneur retenu.  
L'alimentation électrique sera fournie à l'Entrepreneur par Parcs Canada pour la durée du contrat.

1. Partie 2 - Instructions de soumissionnaires, page 4 de 13 de référence et modifier comme suit :

**INSERT:**

**5. Visite facultative des lieux**

Il est recommandé que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux d'exécution des travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux d'exécution des travaux, qui aura lieu le **jeudi 20 décembre 2012, à 13:00 à l'édifice administratif à 135 Wasagaming Dr, Wasagaming, MB**. Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante deux (2) jour(s) avant la visite prévue, pour confirmer leur présence et fournir le nom des personnes qui assisteront à la visite. On pourrait demander aux soumissionnaires de signer une feuille de présence. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.